



Mairie de
Vic-en-Bigorre

Le guide du référent de quartier



À destination
des habitants de
Vic-en-Bigorre

Qu'est-ce qu'un référent de quartier ?

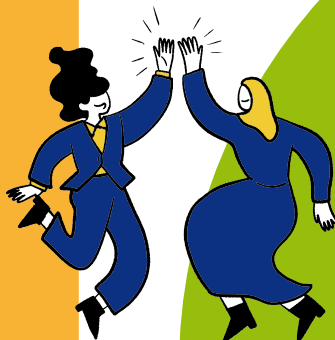


Un référent de quartier est un habitant **volontaire** élu pour une durée de 2 ans. Il constitue un **relais** entre **les habitants** de son quartier et **la collectivité**. Pour cela, chaque référent aura un **intermédiaire** privilégié parmi les élus municipaux.

Le référent a pour but de :

- **faire remonter** les besoins, idées et difficultés des habitants,
- **informer** les habitants sur les projets et actions de la commune,
- **favoriser** le dialogue et la participation citoyenne.

Le référent **n'est pas un élu municipal**, mais **une personne de proximité** qui représente son quartier et facilite les échanges.



Le rôle du référent de quartier

Le référent de quartier joue trois rôles essentiels :

1^{er} rôle - Un relais

Il fait **le lien** entre les habitants et la collectivité.

2^{ème} rôle - Un porte-parole

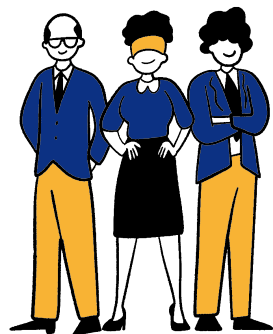
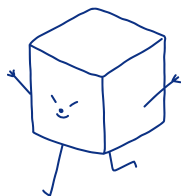
Il **représente** les besoins et les idées de son quartier.



3^{ème} rôle - Un acteur local

Il **participe** à la vie du quartier et aide à faire avancer les projets.

Il œuvre dans l'intérêt général de son quartier, de ses habitants et de la commune.



Ses missions

principales

Être à l'écoute des habitants

Le référent recueille :

- les **idées** d'amélioration,
- les **besoins** du quotidien,
- les **problèmes** rencontrés dans le quartier,
- les **attentes** des habitants.



Exemple :

(circulation et stationnement, éclairage public, sécurité, propreté, espaces verts, animations et événements, ...)

Participer aux réunions

Le référent **organise** régulièrement des réunions de quartier, auquel un élu municipal participera au moins une fois par an. Il **rencontre** l'élu de la municipalité et peut, si besoin, assister à des groupes de travail.

Il peut **participer** à la réflexion sur des projets comme :

- l'aménagement d'une place,
- la création d'un espace de jeux,
- l'organisation d'une fête de quartier,
- l'amélioration de la sécurité routière.





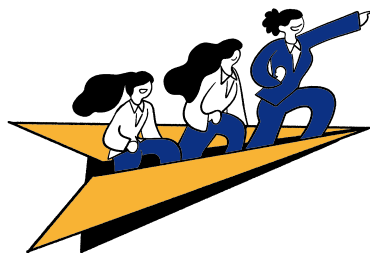
Faire remonter les informations

Le référent **transmet** les remarques et les propositions
à son interlocuteur privilégié au sein de la municipalité.
Il aide à **identifier** les priorités du quartier
et à mieux **comprendre** les besoins des habitants.

Informers les habitants

Le référent **relaie** :

- les projets en cours,
- les travaux,
- les réunions publiques,
- les événements locaux,
- les décisions prises concernant le quartier.



Il **contribue** à une meilleure circulation
de l'information.



Ce qu'un référent de quartier ne fait pas



- 
- Ne prend pas de décisions seul ;
 - Ne remplace ni les élus, ni les forces de l'ordre ;
 - Ne règle pas directement les problèmes techniques ;
 - Ne représente pas uniquement ses propres idées ;
 - Ne divulgue pas des informations sensibles ;
 - N'utilise pas les informations recueillies en dehors du cadre de ses missions ou pour son bénéfice personnel.

**Son rôle est de transmettre,
dialoguer et proposer.**



Pourquoi devenir référent de quartier ?

Devenir référent permet de :

- **Participer** activement à la vie locale ;
- **Améliorer** son quartier ;
- **Faire** entendre la voix des habitants ;
- **Contribuer** à des projets concrets ;
- **Renforcer** le lien entre voisins et élus.



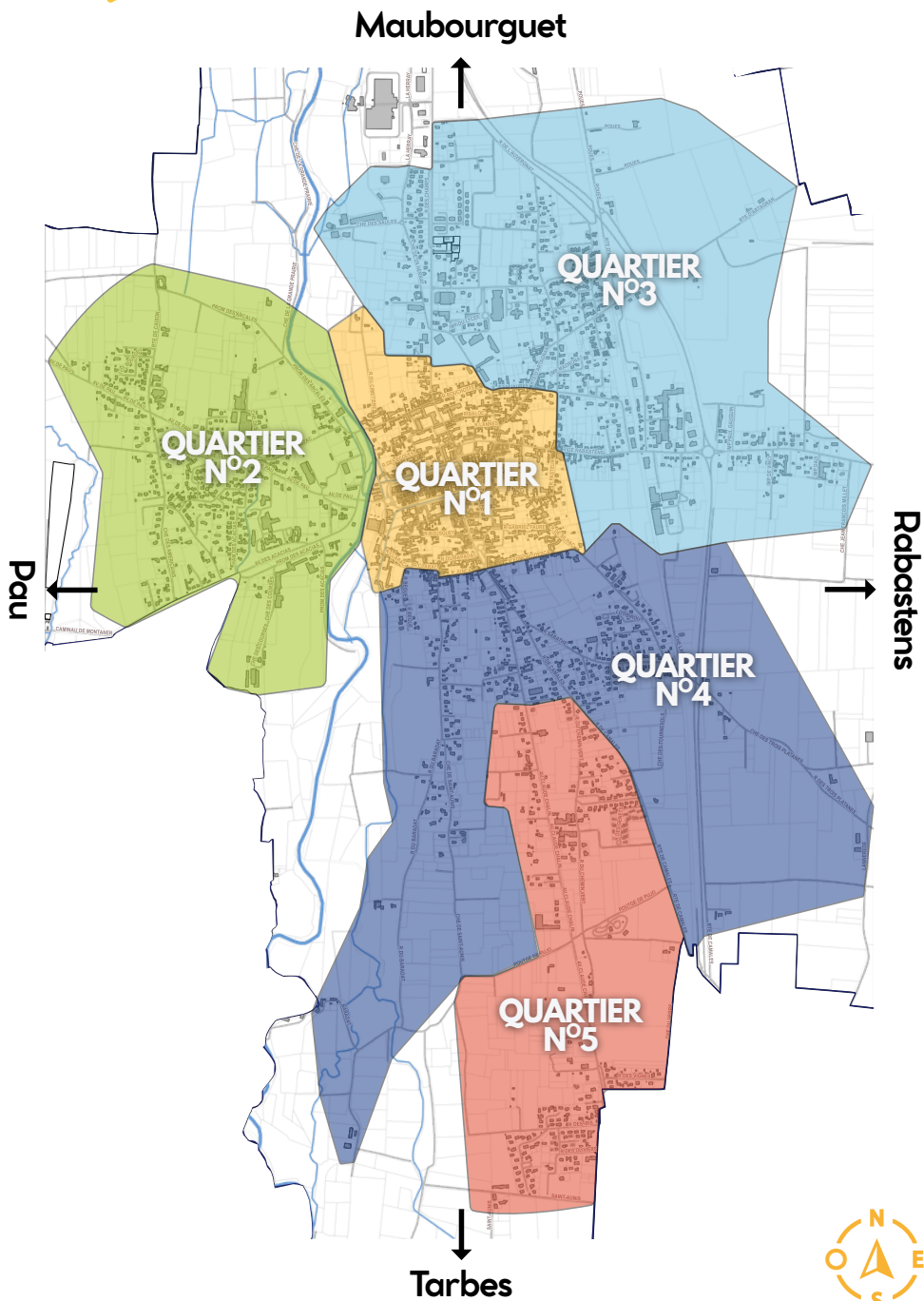
Comment devenir réfèrent de quartier ?

Pour devenir réfèrent de quartier il faut :

- Être majeur ;
- Habiter le quartier ;
- Remplir le formulaire de candidature et le transmettre à la mairie avant le 1^{er} septembre 2026
(formulaire disponible en mairie et sur le site de la commune à partir du 10/07/26) ;
- Être élu(e) par les habitants de son quartier lors des élections qui auront lieu fin septembre.



la plan des quartiers



LISTES DES RUES PAR QUARTIER

• Quartier n°1 : Coeur de ville

Rue Baloc, Rue Barrère de Vieuzac, Rue Bouchotte, Impasse Bourda, Rue Bousquet, Rue Clarac, Rue Combessies, Cheminement Corinne Scharna, Boulevard d'Alsace, Route d'Artagnan, Boulevard de Castelnau, Place de la Halle, Rue de la Halle, Rue de la Marne, Rue de la Place, Place de la République, Rue de l'Abattoir, Rue de l'Église, Boulevard de Lorraine, Rue de Silhac, Place de Verdun, Rue des Écoles, Impasse des Hirondelles, Impasse des Hortensias, Impasse des Mésanges, Rue des Minimes, Rue des Pêcheurs, Rue des Promenades, Rue du Baradat, Rue du Canal, Petite rue du Château, Rue du Cimetière, Rue du Collège, Place du Corps Franc Pomiès, Rue du Corps Franc Pomiès, Place du Foirail, Rue du Foirail, Rue du Maréchal Foch, Rue du Midi, Rue du Presbytère, Rue du Souvenir Français, Rue Edmond Desca, Rue Eugène Ténor, Rue Gabriel Fauré, Boulevard Galliéni, Place Gambetta, Rue Garderives, Allée Général de Gaulle, Avenue Jacques Fourcade, Rue Jacques Rivière, Rue Jean Jaurès, Rue Jeanne d'Albret, Avenue Joseph Fitte, Rue Junca, Rue Lannes, Rue Léon Vergez, Passage Louis Coustère, Allées Maréchal Joffre, Rue Pasteur, Rue Pierre Trouillé, Rue Rabastens, Cheminement Robert Lestrade, Quai Rossignol, Rue Simin Palay et Rue Thiers.

• Quartier n°2 : Acacias - Américains - Arcalès

Lotissement Bourdeu, Chemin Clos, Route de Caixon, Quai de l'Echez, Rue de l'Hôpital, Chemin de l'Hospice, Route de Montaner, Chemin de Mulato, Avenue de Pau, Chemin de Suzac, Avenue des Acacias, Hameau des Acacias, Promenade des Acacias, Chemin des Américains, Lotissement des Américains, Lotissement des Arcalès, Promenade des Arcalès, Chemin des Bartavelles, Chemin des Courses, Chemin des Deux Rivières, Chemin des Platanes, Chemin des Tuileries, Impasse des Violettes, Chemin du Moulin du Bois, Rue du Stade, Résidence Les Américains, Lotissement Les Primevères, Rue Louise Michel, Chemin Petchot, Lotissement Thomassé, Cité Tivoli et Impasse Zuppichin Passoti.



• Quartier n°3 : Hountagnère - Herray



Rue Alexandre Dumas, Lotissement Bataillès, Chemin Bouchet, Rue Combessies, Impasse Dali, Rue d'Artagnan, Chemin de Bazillac, Chemin de la Herray, Chemin de la Hountagnère, Rue de la Montjoie, Avenue de la Petite Vitesse, Chemin de Lapeyre, Placette de l'Arbizon, Chemin de l'Auvergnat, Rue de l'Auvergnat, Placette de l'Ayré, Route de l'Ormeau, Route de Rabastens, Rue de Rabastens, Avenue du Régiment de Bigorre, Impasse de Vinci, Rue des Agudes, Impasse des Aouseroles, Impasse des Bouleaux, Rue des Champs, Impasse des Gentianes, Allée des Marronniers, Chemin des Saules, Impasse des Vergers, Rue des Vergers, Impasse du Lycée, Placette du Marboré, Chemin du Marmajou, Placette du Néouvielle, Rue du Nid Bigourdan, Chemin du Petit Bois, Rue du Vignemale, Rue Émile Lacassin, Rue Françoise Dolto, Impasse Henri Matisse, Avenue Jacques Fourcade, Rue Jean Moulin, Chemin Jean-François Millet, Impasse Klimt, Lotissement La Hountagnère, Impasse Lautrec, Avenue Léon Vergez, Impasse Madrona, Impasse Mendi, Rue Osmin Ricau, Impasse Paul Gauguin, Quartier Poues, Impasse René Billères, Rue Victor Hugo et Chemin Vieux de Maubourguet.

• Quartier n°4 : Baradat - Sabathé - Lasmues

Rue Bégué, Lotissement Birou, Impasse Blanche Odin, Avenue Claude Chalin, Rue de Camalès, Chemin de Guinlet, Chemin des 3 Platanes, Rue des 3 Platanes, Rue des Lilas, Rue des Pyrénées, Lotissement des Rosiers, Chemin des Tournesols, Chemin dit de Saint-Aunis, Rue du Baradat, Rue du Château d'eau, Rue du Pigeonnier, Chemin du Portillon, Rue Figuères, Lotissement Jean-Jacques Latour, Lotissement Lalanne, Chemin Larrouméga, Impasse Larrouméga, Chemin Lasmues, Impasse Lautréamont, Rue Noguès, Impasse René Dumont et Rue Sabathé.

• Quartier n°5 : Saint Aunis - Chemin vert

Avenue Claude Chalin, Rue de Camalès, Chemin de la Nougarède, Chemin de la Poutge de Pujo, Impasse des Camélias, Rue des Coquelicots, Impasse des Garrabes, Rue des Genêts, Rue des Iris, Rue des Lauriers, Rue des Oliviers, Impasse des Pitchouns, Rue des Vignes, Lotissement du Chemin Vert, Rue du Chemin Vert, Chemin du Herré, Rue du Pic du Midi, Lotissement Dupuy, Lotissement Hameau des Peupliers, Impasse La Roumègue, Impasse Lautrec, Impasse Nicole Montamat, Impasse Poueytaby, et Lotissement Saint-Aunis.

“

**Être référent de quartier,
c'est devenir
un acteur utile et engagé
au service de son quartier.**

”



Élisabeth GRACY
2ème adjointe au Maire

Contact : democratieparticipative@vic-bigorre.fr

